

123^e congrès national des sapeurs-pompiers de France
21 – 24 septembre 2016 – Tours

CARREFOUR TECHNIQUE

22 septembre 2016

TENUES DE SERVICE ET D'INTERVENTION



EXTRAITS DES DOCUMENTS APPLICABLES

- Arrêté du 8 avril 2015 fixant les tenues, uniformes, équipements, insignes et attributs des sapeurs-pompiers.
- Référentiels des Vêtements et équipements de Protection pour les Sapeurs-Pompiers.
- Normes ISO 11.612 et EN 15.614.

Arrêté du 8 avril 2015 fixant les tenues, uniformes, équipements, insignes et attributs des sapeurs-pompiers.

- Il réglemente le port des tenues insignes et attributs.
- Objectifs : cohérence nationale, maîtrise budgétaire et appui technique aux SDIS.
- Les SDIS définissent les équipements adaptés à leur analyse des risques, choisis dans le catalogue des référentiels.
- Les référentiels des Vêtements et Equipements pour Sapeurs-pompiers sont garants du respect des normes et d'un niveau minimal de sécurité et de qualité.
- Certification VEPSP pour les SDIS qui le souhaitent.

Référentiels des Vêtements et équipements de Protection pour les Sapeurs-Pompiers et Normes ISO 11.612 et EN 15.614.

- La tenue B1 de service et d'intervention.



- la tenue B2 de service et intervention, spécifique aux interventions de lutte contre les feux d'espaces naturels.



B1 :

- Repose sur la norme ISO 11.612 (A1-B1-C1) (vêtements de protection contre la chaleur et les flammes).
- Le référentiel aggrave les exigences de la norme ISO 11.612 :
 - résistance à la traction
 - résistance au déchirement
 - résistance à l'abrasion (40 000 cycles)
 - 6 passants ceinture.

B2 :

- Repose sur la norme EN 15 614(exigences de performance pour vêtements portés pendant la lutte contre les feux d'espaces naturels).
- Et sur l'annexe technique VEPSP Vêtements de lutte contre les feux d'espaces naturels (tenue A).
- Le référentiel aggrave les exigences de la norme EN 15 614 :
 - Résistance au déchirement
 - Essais relatifs à la chaleur radiante ISO 6942 (RHTi).
 - Renforts aux genoux obligatoire.
 - résistance à l'abrasion (20 000 cycles).
 - 5 passants ceinture de 40 mm.

DES DIFFERENCES :

- Normativement : notions de recouvrement, prise en compte du comportement à la chaleur et à la flamme est différente, résistances thermique, évaporative et mécanique différentes, qualités de rétro réflexion.
- D'exigences sur la confection (référentiel) : coloris, bande rouge, passepoil, dispositif de serrage,
- D'exigences sur la matière et les performances (référentiel) : définition des coloris, résistance à l'abrasion, résistances mécaniques,
- De look.

MAIS AUSSI DES SIMILITUDES :

- La conformité à l'EN 15 614 n'interdit pas de satisfaire l'ISO 11 612.
- Les mêmes tissus sont utilisés dans la TSI de type B1 et dans la TSI de type B2 :
 - 50% aramide 50% viscose fr 260g
 - 70% aramide 30% viscose fr 230g ou 210g
 - 98% aramide 2% antistatique 250g
- Le pantalon de la TSI de type B1 ou B2 peut être utilisé en association avec un sur pantalon pour atteindre les exigences de la norme EN 469.

UNE PROBLÉMATIQUE

- Pour les SDIS dont l'équipement en tenues textiles comprend un sur-pantalon devant être porté en association avec le pantalon de la TSI.
 - ⇒ Deux pantalons si exposition aux feux d'espaces naturels. Sauf à écrire dans l'analyse des risques qu'une seule tenue peut convenir pour les deux missions.
 - ⇒ Économiquement pas très heureux.
 - ⇒ Choix supplémentaire de l'EPI pour les agents suivant la nature du feu.
 - ⇒ Quid pour les engagements en retour d'intervention.

POSSIBILITE DE DESCRIPTION D'UN PANTALON SATISFAISANT :

- L'arrêté.
- L'utilisation en feux urbains en association avec le sur pantalon textile.
- L'utilisation en feux d'espaces naturels associé à la veste B2 pour obtenir le niveau A.

LE PRINCIPE :

- Définition type B2.
- Spécifications techniques demandant la conformité à l'ISO 11 612 A1-B1-C1.
- Résistance à l'abrasion de 40 000 cycles et une résistance à la traction > 950 N chaîne et 720 N trame.

SAPEURS-POMPIERS DE FRANCE



GIGANTESQUE FEU DE FORÊT AU CANADA

Comparer l'incomparable

INTERVENTION EXPLOSION D'HABITATION (EURE)

DU TERRAIN SPV : FAIRE CAMPAGNE A LA CAMPAGNE

SANTÉ MAIS QUE FONT (VRAIMENT) LES VSAV ?



Abonnez-vous !

Mais que font (vraiment) les VSAV ?

Depuis plusieurs mois, le SDS du Val-d'Oise a engagé une démarche volontaire de réflexion sur les interventions liées au secours des personnes, qui représentent 65 % de l'activité des sapeurs-pompiers. Cette réflexion a été menée en étroite collaboration avec le service de santé, permettant enfin d'éclaircir le brouillard nébulx qui les entourait.

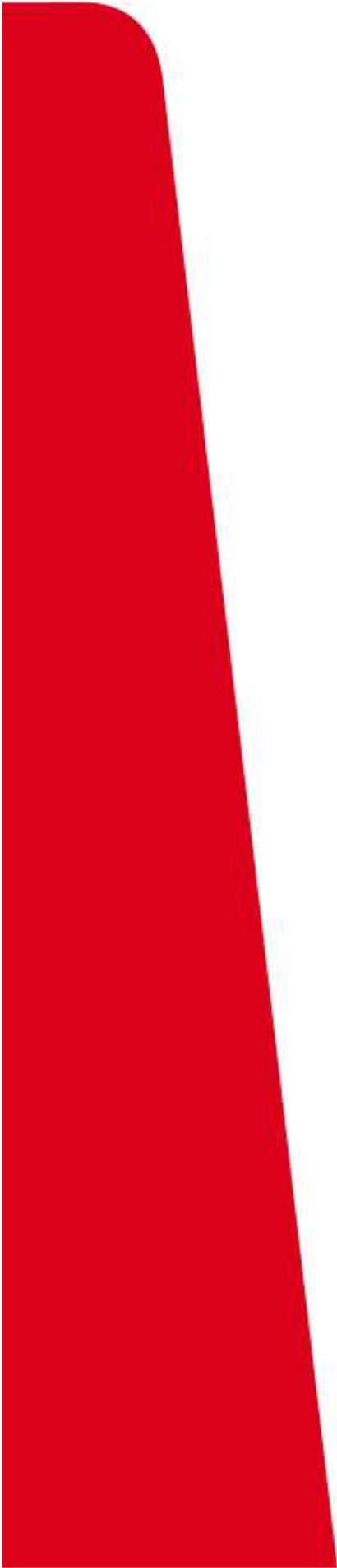
par Jacques LEBLANC, journaliste indépendant, et Olivier LEBLANC, journaliste indépendant

Pour le SDIS de l'Oise, ce sont les interventions liées au secours des personnes qui représentent 65 % de l'activité des sapeurs-pompiers. Cette réflexion a été menée en étroite collaboration avec le service de santé, permettant enfin d'éclaircir le brouillard nébulx qui les entourait.

Une démarche audacieuse pour améliorer les pratiques
L'objectif est de mieux connaître les interventions liées au secours des personnes, afin de mieux les accompagner et de les rendre plus efficaces.



SANTÉ / ANALYSE DE L'ACTIVITÉ



Éléments clés	B1	B2
Chevauchement entre la veste et le pantalon	chevauchement est toujours maintenu	chevauchement sur une longueur d'au moins 15cm
EN ISO 15025 Flamme limité	Essais à neuf et après traitement	Essais après traitement
ISO 13934-1 Résistance à la traction	Chaîne ≥ 950 N, Trame ≥ 720 N	Traction > 450 N
ISO 13937-2 Résistance au déchirement	≥ 35 N	≥ 40 N
ISO 13935-2 Résistance des coutures	≥ 225 N	≥ 225 N
ISO 9151 Chaleur convective	Minimum B1 : (HTI24) ≥ 4 s < 10 s	Pas d'exigence
ISO 6942 Chaleur radiante Essais après 5 cycles	Minimum C1 : (RHTI24) ≥ 7 s (RHTI24) < 20 s	RHTI24 ≥ 11.4 s RHTI24-12 ≥ 4 s
ISO 17493 Résistance à la chaleur	Exposés à 180°C pendant 5 mn tous les matériaux ne doivent pas s'enflammer, fondre ou rétrécir $> 5\%$	Exposés à 180°C pendant 5 mn tous les matériaux ne doivent pas s'enflammer, former de goutte, fondre ou rétrécir $> 5\%$ Y compris accessoires et bandes rétro

Éléments clés	B1	B2
EN 31092 Résistance thermique	Pas d'exigence	RCT < 0,055 m ² K/W
EN 31092 Résistance à la vapeur d'eau	Pas d'exigence	RET < 10m ² Pa/W
ISO 13938-1 et 13938-2 Résistance à l'éclatement des mailles et coutures	Éclatement > 100 kPa (S = 50 cm ²) ou Éclatement > 200 kPa (S = 7,3 cm ²)	Pas d'exigence
EN 20471	Pas d'exigence	bandes rétro-réfléchissantes
EN ISO 3146	Aucune exigence	Le fil ne doit pas fondre à 260°C
NF EN ISO 12947-2	40 000 Cycles	20 000 Cycles

Éléments clés	B1	B2
Renforts	Renforts genoux en option	Renfort au niveau des genoux de même matière que le tissu principal obligatoire
Passepoil	Passepoil rouge obligatoire	Passepoil rouge en option
Ceinture	Ceinture avec au moins 6 passants	Ceinture avec au moins 5 passants, largeur utile de 40 mm
Coloris	Bleu marine sapeurs-pompiers avec LAB correspondant	Pas d'exigence
Poches	Matériau conforme pour la norme relative à la résistance à la chaleur et la norme relative à la propagation de flamme limitée	Poches réalisées dans le même tissu, ouvertures extérieures doivent être recouvertes ou être munies d'un rabat de protection
Bas de jambes	Chaussures recouvertes par le pantalon y compris en marchant et rampant	Un système de fermeture est prévu pour assurer une interface suffisante entre le pantalon et la chaussure y compris en mouvement sur un feu d'espaces naturels
Matériau Principal	Tissu comportant au moins 50% de fibre aramide ou matériau présentant des qualités thermostables équivalentes	Composition > à 50 % de fibres thermostables par nature
Grammage	< 270 gr/m ²	Pas d'exigence

